



17 mars 2020

COVID-19

| TALEIS VOUS ACCOMPAGNE

Face à cette crise inédite, **TALEIS** et ses équipes se mobilisent pour VOUS. Vous trouverez ci-dessous des informations utiles selon votre situation.

A distance, une belle chaîne d'ondes positives et bienveillantes se poursuit pour faire face ensemble.

Prenez soin de vous et de ceux qui vous entourent.

A très vite,

TALEIS et ses collaborateurs.



LES MESURES PRISES PAR TALEIS

À la suite des recommandations du gouvernement émises afin de limiter la propagation du Covid-19 en France, **TALEIS** a pris les mesures nécessaires pour :

- Assurer la santé et la sécurité de ses collaborateurs, candidats et clients.
- Soutenir nos intérimaires / collaborateurs qui en télétravail, activité partielle ou arrêt continuent de faire face.
- Tenir nos engagements de conseils envers les entreprises
- Poursuivre notre mission de recruteurs et favoriser l'emploi dans les secteurs en activité en mobilisant notre vivier de compétences.

- 1- Dès le début de la crise sanitaire, la communication sur les gestes barrières et l'incitation à préférer les visioconférences aux entretiens physiques a été diffusée auprès de nos collaborateurs
- 2- Dès le 17 mars 2020,
 - nos agences ont été fermées jusqu'à nouvel ordre.
 - le télétravail a été mis en place afin d'assurer la continuité de nos services (suivi des missions intérimaires et gestion des projets de recrutements).
 - Les rdv clients et candidats et réunions ont désormais lieu à distance via des outils tels que TEAMS, ZOOM, SKYPE, WHATSAPP, etc....
- 3- **TALEIS** dispose de tous les outils informatiques et digitaux pour assurer la qualité habituelle de service et d'accompagnement.



VOUS ETES INTERIMAIRE TALEIS ?

Télétravail, maintien sur site, garde d'enfants, activité partielle, arrêt de mission...

Pour toutes questions concernant votre mission et votre situation, nous sommes à votre écoute et vous apportons les réponses les plus ajustées. **N'hésitez pas à nous contacter par [MAIL](#).**

Veillez à respecter scrupuleusement **les consignes d'hygiène et de sécurité données par le gouvernement et par l'entreprise utilisatrice** (si vous êtes en télétravail ou maintenus sur site).

Nos équipes sont mobilisées pour vous apporter une continuité de nos services avec les mêmes exigences de qualité et de rapidité. Soyez assurés de notre plein engagement à vos côtés pour vous accompagner dans cette période complexe et inédite.



LES LIENS UTILES

- **Télécharger l'attestation numérique de déplacement « personnelle »**
<https://media.interieur.gouv.fr/deplacement-covid-19/>
- **Consulter les informations « officielles » du gouvernement et ministère de la santé**
<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>
- **Découvrir les conseils si vous pensez avoir des symptômes COVID-19**
<https://maladiecoronavirus.fr/>
- **Profiter d'aides et services réservés aux intérimaires**
<https://www.fastt.org/>
- **Bénéficier d'un service de téléconsultation médicale**
<https://www.fastt.org/medaviz-allo-docteur>



EN RECHERCHE D'EMPLOI ?

Nos équipes Recrutement sont mobilisées en télétravail pour accompagner votre recherche d'un nouvel emploi.

- La majorité des projets de recrutement ou détachement sont maintenus (seules les dates de démarrage peuvent être pour certains décalées).
- De nouveaux recrutements sont aussi ouverts avec des démarrages directs en télétravail.
- Vous pouvez continuer à consulter nos opportunités de postes et déposer vos candidatures en ligne sur notre site web www.taleis.com
- Vous pouvez aussi nous adresser directement vos candidatures spontanées en nous expliquant vos souhaits, vos attentes, votre situation.



VOUS RECRUTEZ ?

Nos équipes Recrutement sont mobilisées en #télétravail pour accompagner vos projets de recrutement en INTERIM, CDI ou CDD.

Pour vos demandes de compétences, nous mobilisons notre réseau d'intérimaires et candidats pour y répondre dans des délais ajustés.

Vous pouvez contacter votre consultant habituel ou bien déposer [ICI](#) votre demande.

LES GESTES BARRIERES

En cette période de crise sanitaire, il convient d'adopter quelques gestes simples pour vous protéger et protéger les autres. Dans le cadre privé mais aussi si vous êtes dans l'obligation de vous rendre en mission et d'interagir avec d'autres personnes, appliquez ces règles d'hygiène :

- *Lavez-vous les mains TRÈS régulièrement. Un lavage de mains efficace s'effectue avec de l'eau et du savon. Le savon doit mousser pour révéler toute son efficacité. N'oubliez pas d'insister sur les ongles. À défaut, vous pouvez utiliser une solution hydroalcoolique.*
- *Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir. Cela évite de laisser des bactéries sur les objets que vous touchez.*
- *Saluez sans serrer la main ni embrasser pour éviter la propagation du virus.*
- *Utilisez des mouchoirs à usage unique et jetez-les à la poubelle après utilisation.*

Gardez en tête que même sans symptôme, vous pouvez être porteur sain, il est donc de la responsabilité de tous d'observer ces gestes simples.

Si vous avez des questions sur le coronavirus, appelez le 0 800 130 000 (l'appel est gratuit).

Attention cette plateforme n'est pas habilitée à donner des conseils médicaux. Dans ce cas, appelez le 15 ou votre médecin traitant.



COVID-19



CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Ne pas se serrer
la main**



**Ne pas se
faire la bise**



**Lavez-vous très régulièrement
les mains**



**Toussez ou éternuez
dans votre coude**



**Utilisez un mouchoir
à usage unique et jetez-le**



**SI VOUS ÊTES MALADE
Portez un masque
chirurgical jetable**



**Vous avez des questions
sur le coronavirus ?**

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

0 800 130 000
(appel gratuit)